



Relevé des décisions en séance du Conseil Municipal,
Le 5 décembre 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
SEINE-MARITIME

Convocation le : 26 novembre 2024		Secrétaire de séance : HAPE Agnès	
Affichage le : 28 novembre 2024			
Nom Prénom		Nom Prénom	
PONTY Pascal	P	MALEUX Andrée	P
HAPE Agnès	P	MARTIN Sébastien	P
FOUQUET Emmanuel	P	MOREAU Sébastien	A
DEGUISNE Viviane	P	RICHARD Nathalie	P
CECILE Romain	P		
GRENET Kévin	PVR		
GOSSE Alan	A		
Formant la majorité des membres en exercice			
Pouvoir(s) : GRENET Kévin à PONTY Pascal			
Légende : P : Présent(e), A : Absent(e), E : Excusé(e), PVR : Pouvoir			

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie de Berville-Sur-Seine, le cinq décembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures et trente minutes, sous la présidence de Monsieur Pascal PONTY, Le Maire.

Berville-Sur-Seine, Le 6 décembre 2024

Le Maire

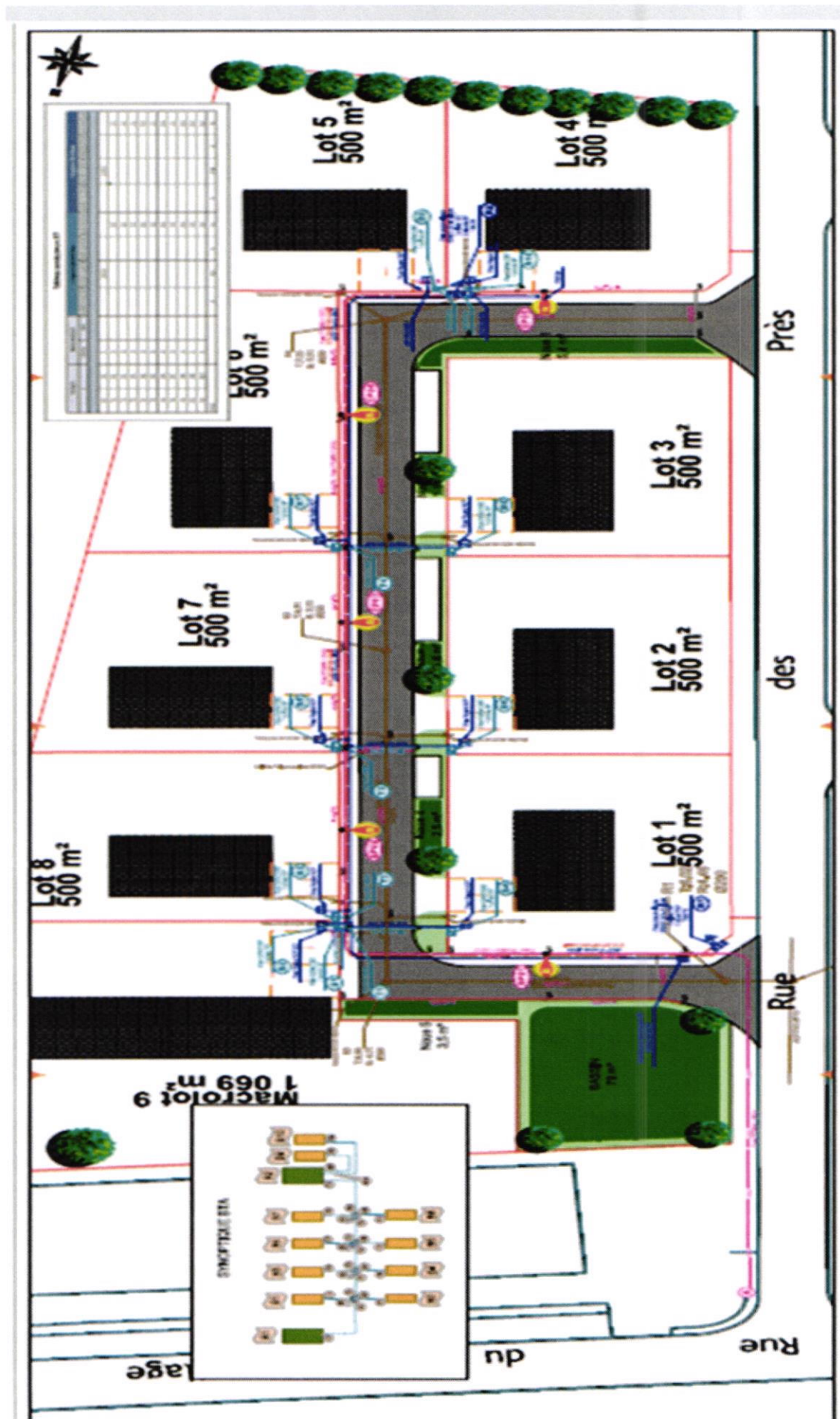
Pascal PONTY



Date affichage : Le 12 décembre 2024

N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
Délibération n° 2024-77	La Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi du travail et de la Solidarité (DREETS) de Normandie : Convention de transfert de biens	AUTORISER Monsieur le Maire à signer cette convention et tout acte y afférent.	9	0	0
Délibération n° 2024-78	Cimetière Concession n° 225 – Délibération 2024-52 du 19 septembre 2024	AUTORISER le retrait de la délibération n°2024-52.	8	1 RICHARD Nathalie	0
Délibération n° 2024-79	Lotissement Le Trou Garet – Fixation du prix de vente des parcelles	AUTORISER le lancement des opérations de commercialisation des lots du lotissement « Le Trou Garet », FIXER le prix de vente viabilisé de chaque lot comme indiqué dans le tableau ci-dessus et dit que ce prix pourra être réévalué sur décision du Conseil Municipal. VOIR ANNEXE , AUTORISER Monsieur Le Maire à signer tout acte afférent au dossier du Lotissement « Le Trou Garet ».	8	0	1 CECILE Romain
Délibération n° 2024-80	Recensement 2025 : Rémunération de l'agent recenseur	FIXER la rémunération nette à 1200 € pour cette mission du 16 janvier au 15 février 2025, AUTORISER Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires pour ce dossier. PRÉVOIR Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012, article 64131.	9	0	0

N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
-----------------	-------	----------	------	--------	---------------



N° Délibération	Titre	Décision	Pour	Contre	Abstention(s)
-----------------	-------	----------	------	--------	---------------

N° du lot	Surface	Prix Vente TTC
Lot n°1	500 m²	50 900, 00 €
Lot n°2	500 m²	51 900, 00 €
Lot n°3	500 m²	52 900, 00 €
Lot n°4	500 m²	54 900, 00 €
Lot n°5	500 m²	54 900, 00 €
Lot n°6	500 m²	54 900, 00 €
Lot n°7	500 m²	53 900, 00 €
Lot n°8	500 m²	53 900, 00 €
Lot n°9 – Macrolot	1 069 m²	Propriété communale